

# ASSEMBLÉE NATIONALE

23 janvier 2023

---

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° CF59

présenté par

M. Philippe Brun, M. Baptiste, M. Mickaël Bouloux, Mme Pires Beaune et les membres du groupe  
Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe Nupes)

-----

### ARTICLE 2

À l'alinéa 5, substituer aux mots :

« trois cents »,

le mot :

« cent ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement des députés Socialistes et apparentés vise à baisser le seuil d'application de l'index seniors à 100 salariés.